

Marseille 05 PDC : Réduction d'un jour de sécable, contre moins de jours de repos.

# **Attention au marché de dupe !!!**

La Direction a mis en place une nouvelle organisation de travail sur Marseille 05 qui est pour le moins sous-dimensionnée en termes de moyens et d'effectifs, au regard de la charge de travail individuelle et collective ■ Cette organisation de travail est composée de 4 équipes de 7 QL (*avec une position de travail (PT) aménagée à 35H par équipe*), 3 jours faibles et 3 jours forts par semaine, une durée hebdomadaire du temps de travail (DHT) à 37H05 avec un jour de repos toutes les 3 semaines (*17,33 jours de repos par an*) ■ Une organisation syndicale a proposé de réduire la sécabilité à 2 jours faibles et 4 jours forts par semaine, contre une baisse de la DHT à 36H30 et du nombre de jours de repos annuel (*13 jours contre 17,33 jours actuellement*).

## **La baisse de la sécabilité n'a pas à rentrer dans le nombre de positions de travail organisationnelles :**

Dès l'instant où la durée journalière du temps de travail (DJT) est la même du lundi au samedi (*jours faibles et jours forts*), c'est la durée hebdomadaire du temps de travail (DHT) qui définit le nombre de tournées, en fonction du régime de travail choisi.

### **Organisation de travail actuelle :**

☞ 29,44 positions de travail à 35H reviennent à 10304 minutes par jour dans le dossier d'organisation.

☞ Pour une DHT à 37H05 :  $10304/371 = 28$  QL à 37H05.

☞ 3 jours faibles / 3 jours forts.

☞ 17,33 jours de repos annuels.

### **Organisation de travail proposée :**

☞ 29,68 positions de travail à 35H reviennent à 10388 minutes par jour dans le dossier d'organisation.

☞ Pour une DHT à 36H30 :  $10388/365 = 28$  QL à 36H30.

☞ 2 jours faibles / 4 jours forts.

☞ 13 jours de repos annuels.

Concrètement, l'organisation de travail proposée conservera toujours 28 QL (*4 équipes de 7, dont 1 PT aménagée à 35H par équipe*), 1 jour de sécable en moins par semaine (*une quarantaine de jours par an*) et 4 jours de repos en moins par an.

## **Troquer la réduction de la sécabilité contre la perte de jours de repos !!!**

Le syndicat Sud PTT a toujours combattu, sous toutes ses formes, l'organisation Facteur d'Avenir et la sécabilité. Seule notre Fédération a fait valoir son droit d'opposition sur l'accord national validant, de fait, ce type d'organisation en 2007 !

**A cela s'ajoute que nous ne sommes pas prêts à troquer les jours de repos contre la baisse de la sécabilité !**

✓ Les jours de repos sont nécessaires pour contribuer à la récupération physique et mentale des agents, face un travail de plus en plus intense.

✓ La baisse de la sécabilité est une nécessité dans le cadre de la protection de la santé et de l'amélioration des conditions de travail des facteurs-trices.

✓ La santé, la sécurité et la vie au travail, ainsi que les risques professionnels ne se négocient pas, la protection et l'amélioration des conditions de travail font parties des obligations de tout employeur.

Certains Directeurs d'établissements (*Mlle 13 et Mlle 06*) ont accepté de baisser la sécabilité à un jour faible par semaine, tout en maintenant autant si ce n'est plus de jours de repos !!!

**La santé et la sécurité au travail ne se bradent pas sur l'autel du chantage postal patronal !**



**Solidaires Unitaires Démocratiques**

BP 90055 13202 Marseille cedex 02

Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39

des Activités Postales et de Télécommunications

Marseille, le 08 juillet 2014